



## Communiqué de presse

Saint-Denis, le 30 août 2019

### Prix de vente maximum des hydrocarbures à La Réunion à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

Les prix des produits pétroliers et gaziers à La Réunion sont fixés en application des dispositions du code de l'énergie. Le mécanisme de réglementation des prix des carburants qui en résultent permet de se conformer aux conditions réelles du marché et d'assurer la transparence sur la formation des prix hydrocarbures.

#### Un contexte international qui entraîne une baisse légère des prix des carburants et une hausse du gaz

Sur les 15 premiers jours ouvrés du mois d'août, on constate une évolution des cotations moyennes des carburants orientée à la baisse par rapport au mois précédent : - 5,72 % pour le supercarburant, - 3,81 % pour le gazole.

En ce qui concerne le gaz, la cotation mensuelle du BUTANE augmente à 360 \$/TM contre 355 \$/TM le mois précédent.

Par ailleurs, une baisse du fret (pour les carburants) de 6,5 % a été observée sur la même période.

De plus, à la suite d'une baisse de l'euro par rapport au dollar, la moyenne des parités sur 15 jours ouvrés s'établit à 1,1148 \$ pour 1 € pour le gaz et à 1,1132 pour les carburants (2 jours fériés à SINGAPOUR). Ce paramètre impacte les prix de vente du gaz (+5 cts) et du SSP (+1ct).

Il est sans influence sur celui du gazole.

Les marges de gros ainsi que les marges de détail ainsi que les frais de passage qui sont fixés par arrêté préfectoral restent pour leurs parts inchangés.

Il en découle ainsi :

#### - Pour le sans plomb

Le prix public est en baisse à 1,44 €/litre (- 1 cts). Cette évolution s'explique essentiellement par la baisse de la cotation.

#### - Pour le gazole

Le prix de vente diminue à 1,12 €/litre (- 2 cts). Cette évolution s'explique par la baisse de la cotation moyenne du gazole. Comme pour le SSP, le fret est en baisse et la parité se déprécie.

#### - Pour le gaz

Le prix final de la bouteille est en hausse à 16,13 €. Cette évolution s'explique par la hausse des cotations mensuelles (+1,12% en cumulé) ainsi que par l'affaiblissement de la parité Euro/Dollar qui contribue à augmenter le prix final. Le contrat de fret est inchangé. On retient toujours le prix le plus bas communiqué par les opérateurs.

#### Contact presse

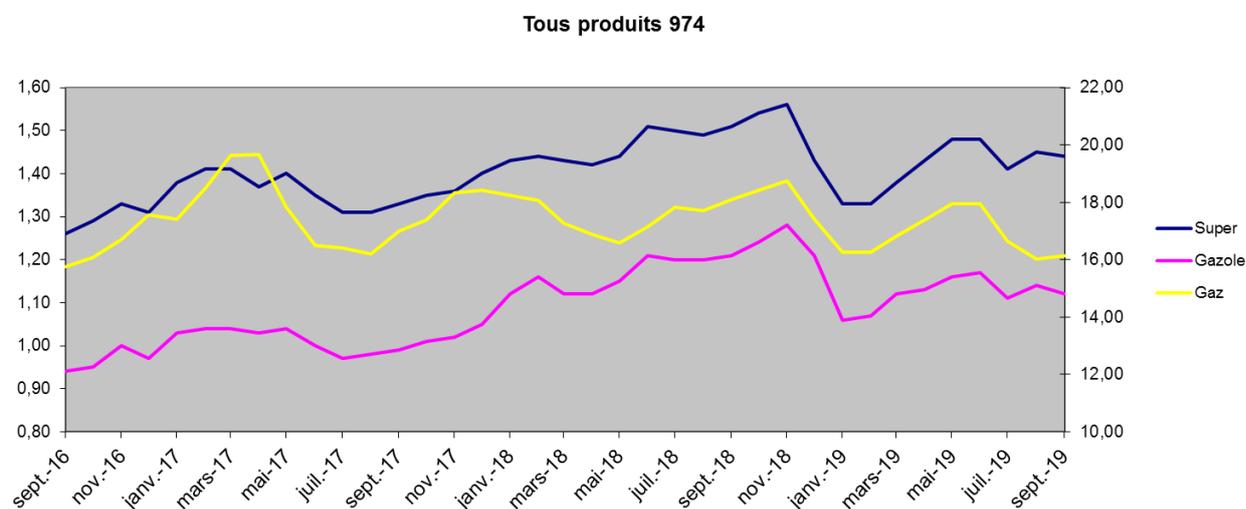
Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr  
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974 -



En conséquence les prix des produits pétroliers et gaziers de La Réunion s'établissent de la façon suivante au 1<sup>er</sup> septembre 2019 :

Libellé du produit	1-août-19	1-sept.-19	Evolution
Supercarburant (€/litre)	1,45	<b>1,44</b>	<b>-0,69%</b>
Gazole (€/litre)	1,14	<b>1,12</b>	<b>-1,75%</b>
GNR (€/litre)	0,75	<b>0,74</b>	<b>-1,33%</b>
Pétrole lampant (€/litre)	0,75	<b>0,73</b>	<b>-2,67%</b>
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,75	<b>0,73</b>	<b>-2,67%</b>
Gazole destiné aux professionnels de la mer (€/litre)	0,75	<b>0,74</b>	<b>-1,33%</b>
Gaz (€/bouteille de 12,5kg)	16,03	<b>16,13</b>	<b>0,62%</b>

Pour information, l'historique de ces produits sur les trois dernières années se décline comme suit :



Prix des carburants en ordonnée à gauche et prix du gaz à droite

